

Communauté de Communes
de la Vallée du Garon

CCVG

Brignais • Chaponost • Millery • Montagny • Vaurles

PROJET DE TERRITOIRE 2020 – 2030

AGIR ENSEMBLE POUR LA VALLÉE DU GARON

Septembre 2021

SOMMAIRE

REPÈRES 4

FACILITER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR UNE MEILLEURE ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES

- Promouvoir les énergies renouvelables et réduire les consommations 8
- L'eau est un bien commun, une gestion des inondations à renforcer 10
- Protéger les espaces naturels, favoriser la biodiversité et développer le couvert végétal sur tout le territoire 12
- Accompagner la transition agricole 14

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE ET LA QUALITÉ DES DÉPLACEMENTS INTERNES

- S'engager pour une desserte en transports collectifs plus performante sur l'ensemble du territoire 18
- Définir un réseau cyclable structurant en lien avec les territoires voisins 20
- Contribuer directement à l'atteinte de l'objectif d'une mobilité moins polluante et plus performante 21
- Végétaliser les espaces publics et apaiser les voiries 22

LA CCVG, UN TERRITOIRE EN ACTION 40

LES ÉLUS 42

RENFORCER L'OFFRE D'ACCUEIL DES ENTREPRISES ET FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE

- Pérenniser et favoriser la diversification des emplois du territoire 26
- Définir la stratégie de développement économique en fonction des capacités d'accueil du territoire 27
- Mettre en place une stratégie de renouvellement foncière et immobilière 28
- Mettre en valeur et développer le potentiel touristique 30

RÉPONDRE AUX BESOINS EN LOGEMENT DE TOUS ET PRÉSERVER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE

- Permettre d'accomplir le parcours résidentiel de tous les ménages sur le territoire 34
- Préserver la qualité du cadre de vie et des paysages dans les quartiers existants ou nouveaux 36
- Améliorer l'offre de services aux habitants et mutualiser les forces des collectivités pour optimiser la capacité d'action 38
- Encourager la rénovation énergétique des logements 39

ÉDITORIAL

Fabriquer le territoire de demain, en préservant celui d'aujourd'hui

Au-delà d'être un document de référence, ce projet que nous avons bâti ensemble grâce à la mobilisation des élus, des agents, et de nos partenaires institutionnels, est le recueil de notre vision partagée pour le territoire, de notre ambition collective pour son développement et la feuille de route de notre action pour les 10 années à venir.

Tout au long de notre démarche, nous avons réfléchi et défini collectivement les orientations qui nous semblent pertinentes, les stratégies à poursuivre ou à mettre en œuvre et les objectifs à atteindre pour relever les défis auxquels notre territoire est confronté en matière de mobilité, de transition écologique, de renouvellement économique, de développement social...

Ce projet de territoire vise à conforter nos atouts et nos succès, à atténuer nos difficultés et nos faiblesses, à améliorer notre qualité de vie, à préserver les grands équilibres qui font sa richesse.

Ce projet traduit aussi la volonté de notre Communauté de communes et de nos communes, de s'inscrire résolument dans une dynamique d'ouverture et de coopérations avec nos partenaires et territoires voisins.

Il affirme enfin l'engagement que nous prenons, d'agir et d'innover de concert pour apporter des réponses adaptées et efficaces aux besoins émergents des habitants et des acteurs économiques et sociaux de notre territoire.

En cette période où notre société ne cesse de se transformer à un rythme soutenu, il est de la responsabilité de celles et ceux qui œuvrent à la destinée de notre territoire, de savoir dessiner un cap, de donner du sens à l'action publique locale.

A nous également d'être en capacité d'accompagner nos concitoyens dans leur recherche constante d'un mieux vivre qui passe pour beaucoup par l'emploi, l'accès facilité à une offre de services conséquente, dans un cadre environnemental de qualité et préservé.

Ce projet de territoire exprime l'identité de notre Communauté de communes ainsi que la volonté qui l'anime, fédératrice, solidaire et entraînant.

La Vallée du Garon est notre espace de vie, notre bien commun. Son devenir est entre nos mains.

Françoise Gauquelin,
Présidente de la Communauté de Communes de la Vallée du Garon



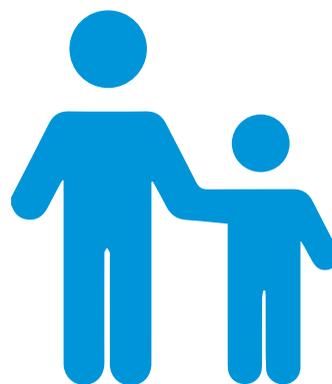
REPÈRES

Éléments
de diagnostic
du projet
de territoire



DÉMOGRAPHIE, LOGEMENT, HABITAT, ÉQUIPEMENT

- Un taux de croissance important de la population : **+1.2%** par an depuis 2010
- Majoritairement des familles : **42%** des ménages
- 60 ans et plus = **25%** de la population
- Professions intermédiaires et cadres = **33%** des actifs
- Taux de pauvreté = **5.8%** (faible)
- Plus de **70 %** des résidences principales sont occupées par leur propriétaire
- Logement collectif neuf : la CCVG est le territoire le plus cher du pourtour de la Métropole avec **3900 €/m²**
- Augmentation des prix dans l'ancien entre 2015 et 2017 = **+1.8%/an** pour les maisons, **+3%/an** pour les appartements
- Plus de **1 500** logements sociaux sur le territoire
- **115** équipements sportifs
- **2** salles de spectacles
- Des bibliothèques/médiathèques dans chaque commune
- **5** écoles maternelles et 13 écoles élémentaires
- **3** collèges et un lycée d'enseignement privé
- **113** médecins pour 100 000 habitants (ratio national = 330)



ÉCONOMIE, EMPLOI

- **12 500** actifs
- **15 500** emplois salariés
- **3 700** entreprises (**+25%** en 5 ans)
- Les emplois industriels représentent **1/4** des emplois locaux
- **19** parcs d'activités sur **400 ha**

MOBILITÉ ET TRANSPORTS

- **190** km de voirie intercommunale
- **3/4** des actifs résidents travaillent en dehors du territoire
- **76%** des emplois sont occupés par des actifs en provenance de l'extérieur
- Usage de la voiture très développé (à **82.5%** contre **69.5%** dans l'ensemble de l'agglomération)
- **30 kms** de voies de circulations douces
- Part modale des déplacements en TC pour rejoindre Lyon et Villeurbanne : **28%**

AGRICULTURE, ENVIRONNEMENT, ÉNERGIE

- **43** sièges d'exploitations agricoles professionnelles, **-23%** en 10 ans
- Surface agricole utile = **30%** de la CCVG
- **65%** des exploitations pratiquent la vente directe
- En cas de crues, **1 800** emplois et **4 000** personnes menacées par les débordements du Garon, du Mornantet et du Merdanson
- **2** espaces naturels sensibles (Vallée en Baret, Landes de Montagny)
- **7%** des consommations d'énergie du territoire sont couvertes par des énergies renouvelables

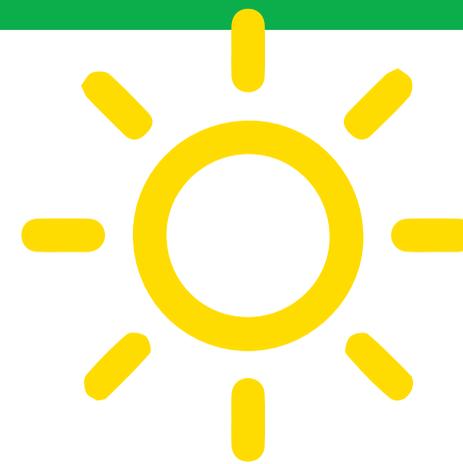


FACILITER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE POUR UNE MEILLEURE ADAPTATION AUX CHANGEMENTS CLIMATIQUES



La CCVG, un accélérateur de la transition écologique, pour une meilleure adaptation aux changements climatiques.

PROMOUVOIR LES ÉNERGIES RENOUVELABLES ET RÉDUIRE LES CONSOMMATIONS



→ Réduire sa facture énergétique à la fois en réduisant ses consommations et en encourageant le développement des énergies renouvelables.

→ Limiter sa dépendance aux importations et davantage valoriser ses propres ressources.

→ Le Plan Climat Air Energie Territoire (PCAET) du Syndicat de l'Ouest Lyonnais (SOL) fixe ainsi un certain nombre d'orientations en matière de production d'énergies renouvelables de de réductions des émissions de gaz à effet de serre (GES).

→ Notre territoire doit y contribuer et accentuer son action pour accélérer la transition écologique.

- Nous sommes déjà mobilisés sur le **bois-énergie** notamment, mais d'autres potentiels sont identifiés.

- Le développement du **photovoltaïque** au sol et sur les bâtiments (tertiaires, industrie, publics) doit être étudié et encouragé.

- Le **cadastre solaire** développé par le SOL est un outil déjà existant sur lequel il faut s'appuyer.

- Une **meilleure isolation de nos logements et de nos équipements publics** doit nous permettre de réduire nos consommations.



Cadastre solaire du SOL - Fond de carte ©IGN 2015, Potentiel solaire © Cythel

PRINCIPALES ACTIONS

- Centraliser et valoriser l'action et l'information intercommunale en matière de **transition énergétique**, en recensant les actions en cours et ciblant les projets à venir.
- Coorganiser un événement en partenariat avec les acteurs concernés - publics et privés - sur la **transition énergétique et écologique** de la Vallée du Garon pour sensibiliser les habitants et impliquer les entreprises et ainsi favoriser l'émergence de projets (via un appel à idée).
- Etudier l'opportunité du développement des énergies renouvelables sur les zones d'activité économique, en lien avec les entreprises et les gestionnaires de ZA, notamment sur du photovoltaïque (par exemple sur les toitures, par des ombrières sur les parkings), ou des réseaux de chaleur (une étude de potentiel des réseaux de chaleur est en préfiguration à l'échelle du SOL).
- Planifier et réglementer le développement de nouveaux sites de production d'énergies renouvelables, notamment dans les documents d'urbanisme.

L'EAU EST UN BIEN COMMUN, UNE GESTION DES INONDATIONS À RENFORCER



→ Le contexte de fort développement des territoires du sud-ouest métropolitain, couplé au défi climatique, font de l'approvisionnement en eau, en quantité suffisante, avec une qualité préservée, un enjeu majeur pour le futur.

→ La fréquence et la durée des épisodes de sécheresse nous rappellent l'importance d'une bonne gestion des rivières, des sous-sols et des consommations en eau potable, pour l'irrigation de nos cultures ou pour les activités de nos entreprises.

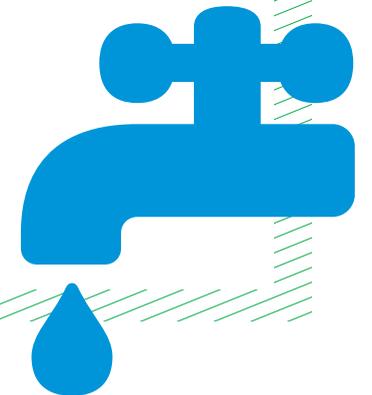
- Réduire nos consommations d'eau.
- Améliorer la qualité de l'eau.
- Adapter les réseaux de collectes, aux capacités de la ressource et aux projets de développement.

- Améliorer la gestion des risques d'inondations, notamment par un ralentissement de la vitesse de ruissellement des eaux de pluie.

PRINCIPALES ACTIONS

- Participer à la mise à jour du **Plan de gestion et de ressources en eau 2016-2021 porté par le Smagga** en cohérence avec les préconisations du plan de prévention des risques d'inondation du Garon.
- Faciliter la mise en œuvre du **Programme d'Actions et de Prévention des Inondations 2020-2025**.
- **Agir sur les consommations.**
 - Favoriser les écocitoyens et des entreprises.
 - Inciter à des pratiques agricoles plus respectueuses de l'environnement.
- **Agir sur nos aménagements et infrastructures.**
 - Augmenter la performance des réseaux.
 - Recycler les eaux de pluie.
 - Conditionner la réalisation des opérations d'ensemble d'urbanisation économique et

- résidentielle à la capacité des ressources et des réseaux.
- Inciter à des opérations exemplaires en consommation pour la réalisation de programmes d'ensembles de logements ou d'activités économiques.
- Préconiser des aménagements d'espaces publics et des cheminements moins minéralisés.
- Créer des zones tampon pour une restitution lente aux réseaux, à la nappe ou encore pour stockage et exploitation en arrosage.
- Préserver les espaces naturels ainsi que les écosystèmes liés aux bassins versants et les espaces agricoles.



PROTÉGER LES ESPACES NATURELS, FAVORISER LA BIODIVERSITÉ ET DÉVELOPPER LE COUVERT VÉGÉTAL SUR TOUT LE TERRITOIRE



→ Développer une armature végétale robuste face aux changements et aléas climatiques.

→ Maîtriser la présence de l'eau pour **maintenir un paysage de campagne** mais aussi **développer une climatisation naturelle** des espaces urbanisés et des axes de cheminement modes actifs.

→ Promouvoir une **agriculture en transition**, plus respectueuse de la biodiversité et de l'environnement.

PRINCIPALES ACTIONS

- Réviser les **Plans de gestion des ENS** du Plateau mornantais (2021-2022) et de la Vallée en Barret (2022-2023).
- Mettre en place une **stratégie foncière** environnementale.
- Garantir une meilleure **préservation des corridors écologiques** à l'échelle de notre territoire, en coordination avec les communes.
- Accompagner les acteurs contribuant directement à la préservation de la biodiversité et à **la sensibilisation des publics**.
- **Conduire des expérimentations** du programme « Nature en ferme » et « Nos agris montent l'exemple ».



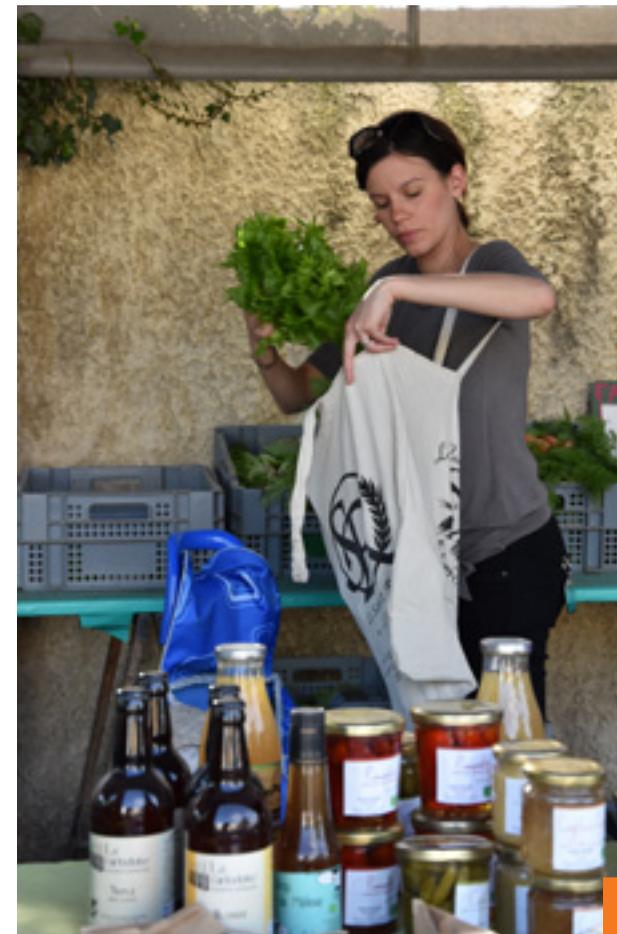
ACCOMPAGNER

LA TRANSITION AGRICOLE

- Le Plan agriculture 2030 est le document porteur de la stratégie d'action de la CCVG pour programmer et mettre en œuvre la transition agricole.
- Ce document cadre prévoit différentes stratégies d'action combinatoires telles que :
 - L'élaboration d'un schéma d'accueil des activités agricoles.
 - La promotion de l'agriculture.
 - La mutualisation des services et équipements.
 - L'amélioration de la résistance aux risques climatiques.



AGRICULTURE 2030



PRINCIPALES ACTIONS

- La CCVG met à disposition des agriculteurs et des viticulteurs, **un bâtiment collectif pour maximiser les conditions d'exploitation et de distribution** (bureau, vente directe, frigos, lavage...) à Millery.
- La CCVG fait la promotion d'une agriculture en transition en élaborant le **guide « consommer local et de saison »**.
- **Acquisition foncière à l'amiable** de terres agricoles pour mise en location et ainsi lutter contre la spéculation.
- Accompagnement de porteurs de projet pour **faciliter la transmission des exploitations**.
- La CCVG accompagne la mise en œuvre des outils de **lutte contre les aléas climatiques** (grêle).

DÉVELOPPER L'ACCESSIBILITÉ DU TERRITOIRE ET LA QUALITÉ DES DÉPLACEMENTS INTERNES



La CCVG, un acteur engagé pour une meilleure accessibilité du territoire et mobilité de tous.

S'ENGAGER POUR UNE DESSERTE EN TRANSPORTS COLLECTIFS PLUS PERFORMANTE SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

→ L'amélioration de l'accessibilité du territoire passera par une desserte performante en transports collectifs, notamment en rabattement vers les pôles d'échanges (gares et métro).

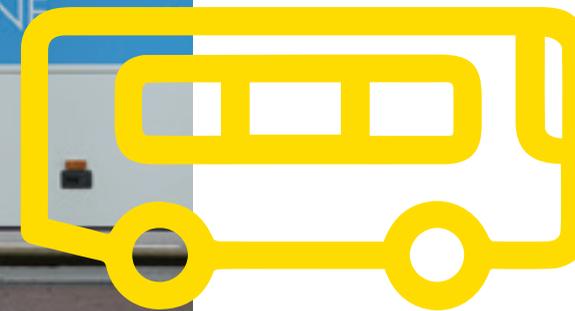
— Plan —
de — mobilité —
2030 — VALLEE
DU GARON



© Agence Conversationnel



© Nicolas Robin



→ L'enjeu d'une intermodalité facilitée sera déterminante.

- L'adhésion de la CCVG au futur établissement public Sytral (au 1^{er} janvier 2022) est une opportunité.
- L'extension vers Givors de la ligne de tram-train Lyon/Brignais apparaît comme indispensable.
- L'extension du métro B vers les Sept-Chemins apparaît aussi comme une opportunité intéressante à soutenir à plus long terme.
- Favoriser la tarification et billettique unique à l'ensemble des réseaux de transport en commun.

- Pousser les intérêts de la CCVG dans l'élaboration du **Plan de Mobilité du Sytral** (à partir de 2022), afin de favoriser à **moyen terme le développement des transports en commun** et notamment :
Le développement des transports collectifs au sein du territoire et le **rabattement en gares** (notamment les parkings relais et les services d'intermodalité bus) vers les nouveaux arrêts de la ligne de métro B.

DÉFINIR UN RÉSEAU CYCLABLE STRUCTURANT EN LIEN AVEC LES TERRITOIRES VOISINS



→ Notre schéma directeur des modes doux élaboré en 2011 et mis à jour en 2021, ainsi que celui défini par le Syndicat de l'Ouest Lyonnais, doivent permettre de poursuivre et renforcer ce linéaire cyclable, notamment en lien avec les territoires voisins.

→ Des connexions avec les pôles d'emplois de communes voisines doivent notamment être aménagés.

- En tant qu'Autorité organisatrice de la mobilité (AOM), la CCVG agit également pour renforcer son action en matière de **développement des modes actifs et de service de mobilité partagés** sur son territoire.

CONTRIBUER DIRECTEMENT À L'ATTEINTE DE L'OBJECTIF D'UNE MOBILITÉ MOINS POLLUANTE ET PLUS PERFORMANTE

→ Au regard des nuisances liées à la congestion routière en heure de pointe (A450, D342, D386), le développement des pratiques de mobilités TC et modes doux, qui est facilité par des espaces publics plus apaisés et végétalisés contribue directement à l'objectif d'une mobilité moins polluante et plus performante.

- Contribuer à la réduction des émissions de polluants, **en cohérence avec les objectifs du PCAET et du Plan de protection de l'Atmosphère de Lyon (PPA).**



PRINCIPALES ACTIONS

- **Elaborer une stratégie des mobilités alternatives** pour la CCVG, notamment par :
 - L'actualisation du **schéma directeur des modes doux** de 2011, en cohérence avec celui du SOL et du réseau express vélo de la Métropole (aménagements, signalétiques, stationnements sécurisés).
 - La **promotion des pratiques de covoiturage** par des aménagements et une signalétique adaptés.
 - La recherche de cohérence entre les projets d'aménagements urbains et le développement des services et infrastructures de transports tous modes (Scot, PDM et PLU et schéma directeurs modes doux).
- Via le Plan de Mobilité du Sytral, **faciliter le développement de services pour les mobilités utilisant des énergies renouvelables** (bornes de recharge pour les véhicules électriques, VAE, ...).

VÉGÉTALISER LES ESPACES PUBLICS ET APAISER LES VOIRIES



→ Les espaces publics sont des lieux de vie fondamentaux dans les quartiers, les communes et l'intercommunalité. Ils constituent une première « vitrine » pour les commerces et les services de proximité.

→ Leur aménagement paysager, leur éclairage et la qualité du mobilier urbain sont ainsi déterminants. Ils doivent pouvoir être accessibles à tous, avec un enjeu de sécurité en lien avec le trafic routier.

→ Les espaces publics doivent s'adapter aux effets du changement climatique, avec des aménagements qui contribueront à diminuer les effets d'îlots de chaleur, notamment pendant les périodes les plus chaudes de l'année.

→ Notre investissement doit ainsi être poursuivi et renforcé sur :

- La végétalisation des espaces publics, de la voirie et des espaces de stationnement (désimperméabilisation).
- L'aménagement de zones de circulations apaisées, notamment dans nos centres-villes et centres-bourgs.
- La signalétique et le jalonnement des itinéraires modes doux, afin de les rendre plus visibles et attractifs à l'échelle de la vallée du Garon. Leur connexion avec les espaces de nature environnants, des Monts du Lyonnais notamment, devra également être assurée.



PRINCIPALES ACTIONS

- Définir une charte des espaces publics à l'échelle intercommunale et associant l'ensemble des communes, qui identifie des références partagées :
 - Paysagères et de climatisation naturelle, par la restauration de la biodiversité et une gestion des eaux adaptée aux environnements.
 - De basse consommation énergétique (luminaires, réemploi des matériaux).
 - De mise en accessibilité tous modes des voiries et des espaces publics par des pratiques d'aménagement et de traitement des sols adaptées.
 - De mobilier urbain et/ou de signalétique.
- Faire l'inventaire et sécuriser les carrefours les plus accidentogènes et améliorer l'accessibilité PMR de nos espaces publics.

**RENFORCER L'OFFRE D'ACCUEIL
DES ENTREPRISES ET FAVORISER
LA DIVERSIFICATION
DES EMPLOIS SUR LE TERRITOIRE**



La CCVG, un acteur investi pour l'optimisation foncière, le renouvellement économique et le développement de l'emploi sur le territoire.

PÉRENNISER ET FAVORISER LA DIVERSIFICATION DES EMPLOIS DU TERRITOIRE



→ Impulser et maintenir des dynamiques de **filière** pour maximiser les synergies entre les entreprises du territoire, grands comptes et startup.

→ Favoriser l'entrepreneuriat et la création d'entreprise.

DÉFINIR LA STRATÉGIE DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE EN FONCTION DES CAPACITÉS D'ACCUEIL DU TERRITOIRE

→ Définir une stratégie de développement cohérente au regard de l'armature économique existante.

→ Développer une meilleure offre de services aux entreprises et à leurs salariés.



PRINCIPALES ACTIONS

- Mener une **étude sur l'état et les perspectives des filières** industrielles, d'ingénieries et liées à l'économie présentielle (commerce, tourisme...).
- Assurer l'**animation des filières économiques** en s'appuyant sur les associations d'entreprises (SOLEN, ABCIS, ...), les clusters et autres réseaux de filières ...
- Assurer le **lien entre les besoins des entreprises** (financement, innovation, commercial, ...) et l'**offre de services des partenaires** (CCI, CMA, RDI, ADERLY, Agence Régional Auvergne Rhône Alpes Entreprise...).
- **Accompagner les créateurs et repreneurs d'entreprises** et soutenir les actions des partenaires économiques.
- Organiser un **concours de la création** et soutenir financièrement le ou les projets retenus.

METTRE EN PLACE D'UNE STRATÉGIE DE RENOUVELLEMENT FONCIÈRE ET IMMOBILIÈRE

- Aider à l'implantation d'entreprises et faciliter la (re)commercialisation des sites et des locaux à vocation économique.



PRINCIPALES ACTIONS

- Être le **relai entre la stratégie de filière et les besoins de mise à jour des documents d'urbanisme** (SCOT, PLU, SDC, PLM, ...).
 - Réinterroger le Schéma d'accueil des entreprises (SAE) et **l'approfondir sur le volet renouvellement du foncier et de l'immobilier**.
 - Intégrer des **outils pour favoriser la densification ou la requalification**, notamment de portage potentiel public ou privé.
 - Piloter, en lien avec les différents partenaires, différentes études à l'échelle de périmètres de projet.
- Quelques exemples de territoires d'études :
- **Territoire des 7 chemins / Vourles** : Restructuration et requalification urbaines.
 - **Espace CD 42 /Chaponost** : Accompagner la requalification du CD42.
- **Extension de la Bâtonne / Millery** : Planification à long terme.
 - **Zone de Moninsable II / Brignais** : Gestion de la destination économique.
 - **Zone Brignais 2000** : Gestion de la destination économique.
- Exemples de contenus des études :
- Stratégie économique : gestion de la destination économique.
 - Étude de programmation économique et urbaine (restructuration, requalification) : stratégie foncière et immobilière et planification à court, moyen et long terme dans une approche transversale (mobilité, environnement, mixité fonctionnelle avec l'habitat notamment).
- **Réalisation des travaux d'aménagement.**
 - **Promotion et commercialisation.**



METTRE EN VALEUR ET DÉVELOPPER LE POTENTIEL TOURISTIQUE



→ Identifier et mettre en valeur nos **lieux emblématiques**.

→ Développer un **événement culturel et/ou sportif** qui fédère la population à l'échelon intercommunal et revêt une capacité de rayonnement au niveau supra communautaire.



→ Mettre en valeur les atouts du territoire en matière de **productions agricoles** et de **qualité de nos paysages naturels** ainsi que du **tissu urbain et commerçants** de nos centres bourgs.

→ Développer une **offre d'hébergement adaptée**.



© Marianne Polastro



PRINCIPALES ACTIONS

- Réalisation du **nouvel office du tourisme** à Chaponost.
- Co-organiser des **événements** en lien avec les communes et les compétences de la CCVG.
- Développer les **cheminements ou leur balisage** pour faciliter l'accès aux espaces naturels depuis les centres villageois ou urbains et en connectant les équipements de loisirs.
- Favoriser l'accès à des produits alimentaires sains et locaux en développant les **marchés et les foires**.
- Permettre le développement d'une **aire de camping-car** qualitative et paysagée.

**RÉPONDRE AUX BESOINS
EN LOGEMENT DE TOUS
ET PRÉSERVER LA QUALITÉ
DU CADRE DE VIE**



La CCVG, pilote de la programmation du logement pour répondre aux besoins de tous, et coordinatrice des besoins en action sociale intercommunale.

PERMETTRE D'ACCOMPLIR LE PARCOURS RÉSIDENTIEL DE TOUS LES MÉNAGES SUR LE TERRITOIRE



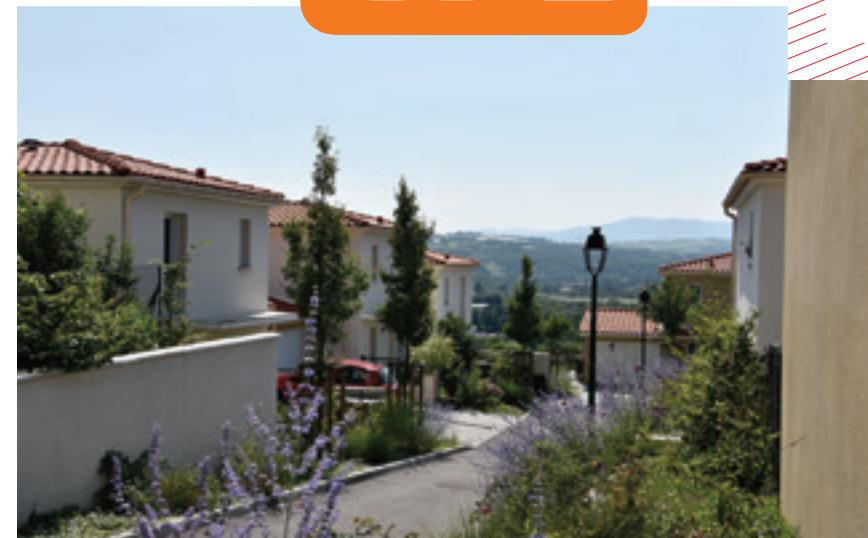
→ Veiller à une programmation et réalisation équilibrées des différentes typologies de logements sociaux financés (PLA, PLUS, PLS).

→ Identifier les niveaux de complexité des opérations programmées pour partager des outils communs d'accompagnement à la réalisation de la stratégie habitat.

→ Réinterroger les dispositifs d'aides financières accordées au soutien de la production du logement social.

→ Accompagner les communes SRU dans l'atteinte de leurs objectifs de rattrapage ; se positionner en centre de ressources des données.

→ Exiger dans la construction neuve des logements adaptés pour les populations aux besoins spécifiques.



PRINCIPALES ACTIONS

- Tirer le bilan du 2^{ème} PLH qui s'achève en 2021.
- Elaborer le PLH 3 et identifier les nouveaux outils de mise en œuvre, notamment de maîtrise foncière.
- Consolider et développer l'observatoire de l'habitat, notamment des indicateurs de suivi du PLH, des marchés de l'immobilier via les DIA et des dynamiques de construction et animer le partage de la connaissance avec les communes (COPIIL annuel et bilan triennaux de suivi du PLH).
- Animer une instance de dialogue avec les opérateurs publics (partenariat inter bailleurs-inter communes) et privés dans le cadre du pilotage du PLH pour en faciliter la mise en œuvre.

PRÉSERVER LA QUALITÉ DU CADRE DE VIE ET DES PAYSAGES DANS LES QUARTIERS EXISTANTS OU NOUVEAUX



→ D'abord **via le PLH** : la CCVG fixe des objectifs de réhabilitation et de construction dans le cadre d'une **programmation concertée, diversifiée, spatialisée et phasée**.

→ Ensuite, son action sur le **développement des mobilités douces** pour **passer d'une logique de chaussées routières à une logique d'espaces publics**.



→ Enfin, la CCVG veille à **la qualité environnementale** de son territoire :

- Protection de la biodiversité.
- Déploiement d'une politique agricole de proximité et respectueuse de l'environnement.
- Coordination des actions des syndicats de rivières.

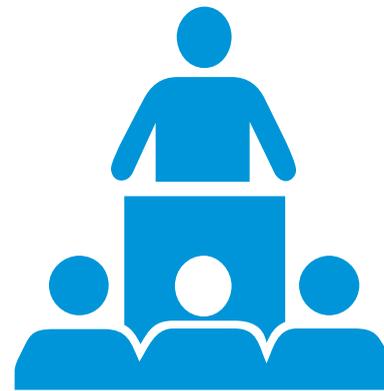


PRINCIPALES ACTIONS

- La CCVG anime une **instance de dialogue avec les opérateurs publics** (partenariat inter bailleurs-inter communes) et **privés** en lien avec la mise en œuvre du PLH.
- Cf. **programme d'actions sur les espaces publics**, notamment la charte pour la végétalisation des espaces publics et la lutte contre les îlots de chaleur en lien avec le développement des cheminements aménagés pour les mobilités douces.
- Cf. **programme d'actions pour une agriculture plus durable** qui façonne le territoire et préserve sa richesse paysagère.
- Elaboration d'une **trame écologique à l'échelle de la CCVG** et en coordination avec les communes. Cette trame écologique sert à consolider les corridors et maîtriser la présence de l'eau pour **maintenir un paysage de campagne** mais aussi développer une **climatisation naturelle des espaces urbanisés et des axes de cheminement en modes doux**.

AMÉLIORER L'OFFRE DE SERVICES AUX HABITANTS ET MUTUALISER LES FORCES DES COLLECTIVITÉS POUR OPTIMISER LA CAPACITÉ D'ACTION

- Animer la coordination des actions de développement social avec les communes.



PRINCIPALES ACTIONS

- Réaliser l'analyse des besoins sociaux en action sociale intercommunale.
- Faciliter le partage d'expériences des CCAS et impulser les éventuelles mutualisations possibles des services de l'action sociale.

ENCOURAGER LA RÉNOVATION ÉNERGÉTIQUE DES LOGEMENTS

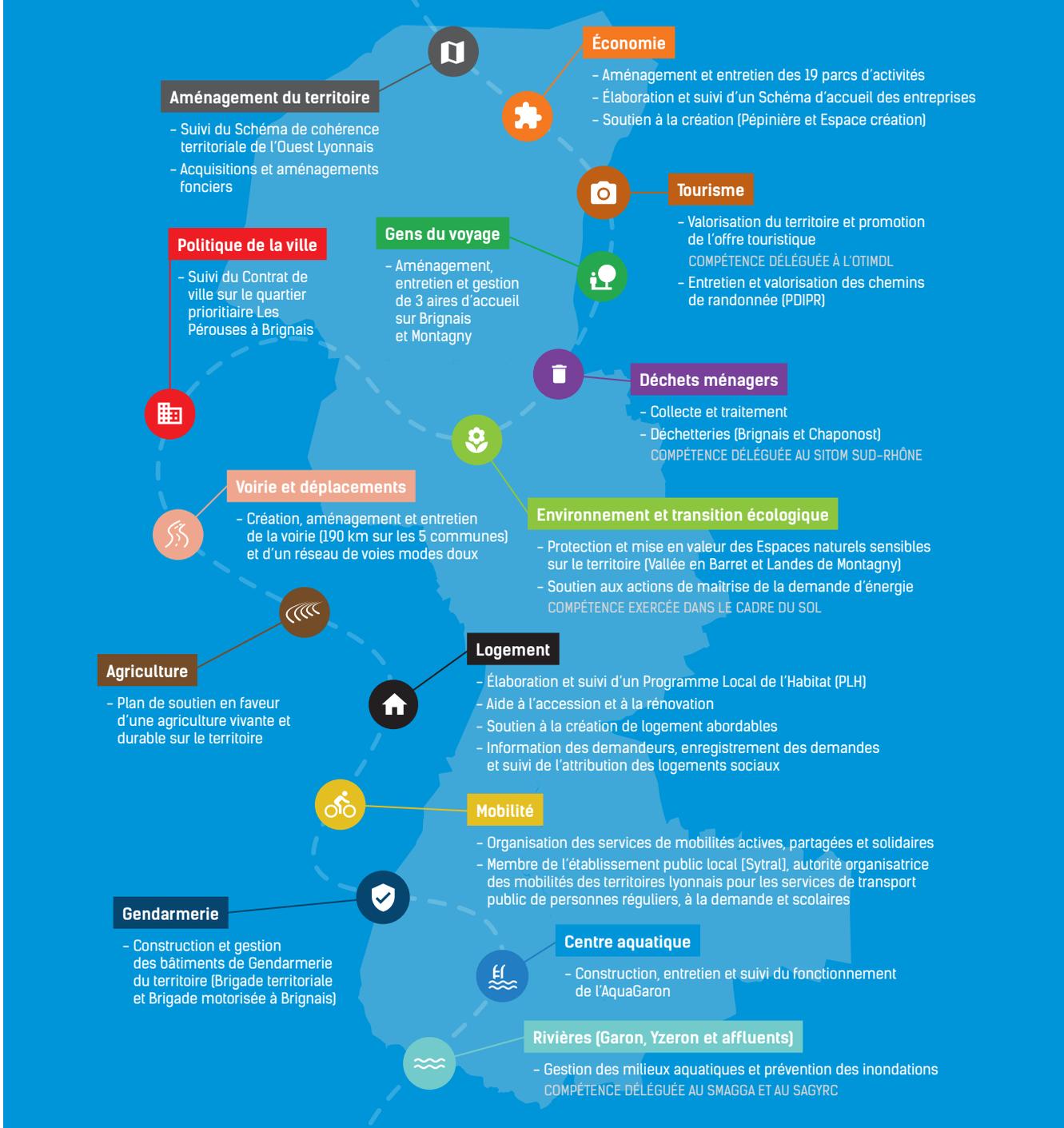
- Faciliter l'accès à l'information sur les modalités opérationnelles et de financement de la rénovation des logements.
- Faire effet levier via le PLH 3 et l'allocation de moyens financiers aux opérations de réhabilitation énergétique.



PRINCIPALES ACTIONS

- Faire connaître la plateforme territoriale de la rénovation énergétique portée par l'ALTE 69.
- Découpler l'effet levier des subventions (MaPrimeRénov' de l'Etat) et des dispositifs d'accompagnements existants (Espace InfoEnergie de l'ALTE 69) par la mise en place d'un fond de soutien communautaire aux particuliers.

LA CCVG, UN TERRITOIRE EN ACTION



LES ÉLUS COMMUNAUTAIRES

PRÉSIDENTE



GAUQUELIN Françoise
Présidente
presidence@cc-valleedugaron.fr

VICE-PRÉSIDENTS



COMBET Damien
Mobilité, transition écologique et environnement
combetchaponost@gmail.com



BERARD Serge
Développement économique et touristique
berard@mairie-brignais.fr



STARON Catherine
Stratégie et prospective financières
c.staron@vourles.fr



BOISSERIN Guy
Patrimoine et bâtiments communaux
boisserin@mairie-brignais.fr



GERGAUD Jean-Louis
Voirie communautaire
jean-louis.gergaud@montagny69.fr

CONSEILLERS DÉLÉGUÉS



CHAPUS Josiane
Développement social
josianechapus@gmail.com



CROZET Jérôme
Agriculture
crozetchaponost@gmail.com

LES ÉLUS PAR COMMUNES

BRIGNAIS



BERARD Serge
Maire
berard@mairie-brignais.fr



BÉRAL Agnès
beral@mairie-brignais.fr



MARCILLIÈRE Christine
marcilliere@mairie-brignais.fr



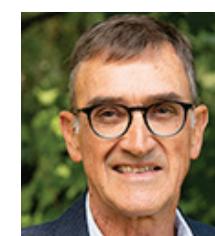
CONSTANT Christiane
constant@mairie-brignais.fr



GRILLON Valérie
grillon@mairie-brignais.fr



GILLET Jean-Philippe
gillet@mairie-brignais.fr



FRESSYNET Pierre
fressynet@mairie-brignais.fr



ROUANET Anne-Claire
rouanet@mairie-brignais.fr



DECHESNE Marie
dechesne@mairie-brignais.fr



BEUGRAS Laurence
beugras@mairie-brignais.fr



BOISSERIN Guy
boisserin@mairie-brignais.fr



LE SAUX Erwan
lesaux@mairie-brignais.fr



BRUNEL Lionel
brunel@mairie-brignais.fr

LES ÉLUS PAR COMMUNES

CHAPONOST



COMBET Damien
Maire
combetchaponost@gmail.com



NOWAK Grégory
nowakchaponost@gmail.com



CROZET Jérôme
crozetchaponost@gmail.com



GRANGE Patricia
granchaponost@gmail.com



DUCASTEL Clémence
ducastelchaponost@gmail.com



SERANT Daniel
d.serant@wanadoo.fr



PERRAUD Jean-François
perraudchaponost@gmail.com



CHARVOLIN Dominique
charvolinchaponost@gmail.com



REBOUL Claire
reboulchaponost@gmail.com



PLATARET Audrey
platarechaponost@gmail.com



LEVÊQUE Guillaume
g.leveque@mairie-millery.fr

MILLERY



GAUQUELIN Françoise
Maire
presidence@cc-valleedugaron.fr



ROTHÉA Céline
rothea.celine@gmail.com



GILLE Martial
m.gille@mairie-millery.fr



CHAPUS Josiane
josianechapus@gmail.com



BUGNET Jean-Marc
jm.bugnet@spie.com

MONTAGNY



FOUILLAND Pierre
Maire
pierre.fouillard@ifpen.fr



JEANJEAN Corinne
corinnejeanjean65@gmail.com



GERGAUD Jean-Louis
jean-louis.gergaud@montagny69.fr



BERARD Jean-Luc
jean-luc.berard009@orange.fr

VOURLES



STARON Catherine
Maire
c.staron@vourles.fr



DILLENSEGER Thierry
t.dillenseger@vourles.fr



MILLOT Pascale
p.millot@vourles.fr



FRANCO Ernest
e.franco@vourles.fr



Communauté de Communes de la Vallée du Garon
Parc d'activité de Sacuny - 262 rue Barthélémy Thimonnier 69530 Brignais
Tél. 04 72 31 78 72 - contact@cc-valleedugaron.fr